

Le périscolaire à Nogent-sur-Marne



# Accueils de loisirs

**Club de loisirs-découverte**

**Guy Môquet**

33, rue Guy Môquet  
01 48 76 34 80

**Club de loisirs-découverte**

**Léonard de Vinci**

2 ter, rue Jacques Kablé  
01 48 71 65 40

**Club de loisirs-découverte**

**Paul Bert**

46, rue Paul Bert  
01 48 76 39 96

**Club de loisirs-découverte**

**Val de Beauté**

6, rue Baüyn de Perreuse  
01 48 73 36 79

**Club de loisirs-découverte**

**Victor Hugo**

6, av Smith Champion  
01 41 79 77 20

**Maison de la famille**

2, rue du Maréchal Vaillant

01 43 24 62 11

[accueil.mdlf@ville-nogentsurmarne.fr](mailto:accueil.mdlf@ville-nogentsurmarne.fr)

[www.ville-nogentsurmarne.fr/periscolaire](http://www.ville-nogentsurmarne.fr/periscolaire)

pour les enfants  
en  
école  
élémentaire

**CLUB**  
loisirs  
découvertes



Nogent<sub>sur</sub>marne

## \*\*\* Les jours d'école \*\*\*

### L'accueil du matin

Il est proposé chaque jour scolaire dans chaque école de 7h30 à 8h50 (8h35 dans les écoles Léonard de Vinci et Victor Hugo provisoire).

**Inscription** : auprès de la Maison de la Famille.

### La pause méridienne

Elle s'organise chaque jour de 12h à 13h45 (11h45 à 13h30 dans les écoles Léonard de Vinci et Victor Hugo provisoire).

**Les repas** sont confectionnés par une société extérieure, Elior, et livrés en liaison froide dans chaque restaurant scolaire. Ils sont servis aux enfants par le personnel de la société de restauration. La surveillance est assurée par les enseignants, les animateurs et les animateurs vacataires et le personnel de l'école.

Avant et après le repas, les enfants disposent de divers espaces où sont proposées des **activités calmes et récréatives** sous forme d'ateliers spécifiques par petits groupes et par roulement.

### L'accueil du soir

• **Les ateliers du soir** sont proposés dans chaque école de 16h ou 16h15 à 18h30 avec un départ échelonné jusqu'à 19h. Il existe différents ateliers. Les enfants sont pris en charge par les animateurs dès 16h ou 16h15, ils commencent par une pause goûter (fourni par les parents) puis vont pratiquer leur activité.

**Inscription** : chaque trimestre auprès de l'équipe d'animation des Clubs de loisirs-découvertes. Un courrier est préalablement adressé aux familles.

Pour les enfants ne fréquentant pas les ateliers du soir :

• **L'étude** fonctionne dans chaque école de 16h15 à 17h45 (16h dans les écoles Léonard de Vinci et Victor Hugo provisoire). Les enfants sont pris en charge par les enseignants. Ils commencent par une pause goûter (fourni par les parents), puis ils vont faire leurs devoirs dans les classes.

**Inscription** : auprès du chef d'établissement

Après l'étude, une surveillance est proposée à partir de 17h30 ou 17h45 avec un départ échelonné jusqu'à 19h.

**Inscription** : auprès du chef d'établissement

## \*\*\* Les mercredis \*\*\*

• **Le club de loisirs-découvertes** est ouvert de 11h (10h45 dans les écoles Léonard de Vinci et Victor Hugo provisoire) ou de 13h30 (avant ou après la pause méridienne) à 19h avec un départ échelonné à partir de 17h. Si l'enfant ne vient qu'à partir de 13h30, cette demi-journée est facturée comme une journée entière.

Les enfants ne fréquentant pas le club de loisirs-découvertes peuvent être inscrits à **l'aide aux devoirs**, organisée par la Ville, dans chaque école, de 11h à 12h (10h45 à 11h45 dans les écoles Léonard de Vinci et Victor Hugo provisoire). Dans ce cas, l'enfant ne fréquentera pas la restauration scolaire.

**Inscription** : auprès de la Maison de la Famille ou par courriel ([inscription.mercredi@ville-nogentsurmarne.fr](mailto:inscription.mercredi@ville-nogentsurmarne.fr)) en indiquant le nom et le prénom de l'enfant, le nom de l'école et en précisant le motif (inscription aide aux devoirs, réservation mercredis)

## \*\*\* Les vacances scolaires \*\*\*

Les Clubs de loisirs-découvertes accueillent les enfants nogentais à partir de 7h30 avec une arrivée échelonnée jusqu'à 9h15 et un départ le soir de 17h à 19h.

Pour les enfants déjeunant à l'extérieur, la pause méridienne a lieu de 11h45 à 13h30.

Les enfants peuvent être accueillis en demi-journée. Si l'enfant ne vient que le matin : le préciser aux animateurs dès l'arrivée de l'enfant. Si l'enfant ne vient que l'après-midi : prévenir l'équipe d'animation avant 8h30. Cette demi-journée est facturée comme une journée entière.

**Inscription** : réservations impératives (cf. dates de réservation sur [www.ville-nogentsurmarne.fr](http://www.ville-nogentsurmarne.fr)) auprès de la Maison de la Famille ou par courriel ([accueil.mdf@ville-nogentsurmarne.fr](mailto:accueil.mdf@ville-nogentsurmarne.fr)) en précisant le nom et le prénom de l'enfant, le nom de l'école et les dates de réservation.